HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

Demande de mutation – Logement social

Conditions d'admission

Avant de remplir ce formulaire, vérifiez que vous respectez les trois conditions d'admission :

- **Votre dossier de locataire doit être à jour**

Composition de ménage, revenus actuels, …

- **Votre devez être en règle de paiement**

- **Vous devez occuper votre logement depuis au minimum trois ans**

Sauf pour les cas suivants :

- Votre logement n'est plus proportionné en termes de nombre de chambres au sens où l'entend l'Arrêté du Gouvernement wallon organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public.

- Pour des raisons d'urgence sociale ou de cohésion sociale qui doivent être acceptées par décision motivée du Comité d'Attribution prise sur avis conforme du Commissaire de la Société wallonne.

- Afin d'obtenir un logement présentant des facilités d'accès quant à sa structure ou sa localisation pour des personnes présentant des problèmes médicaux attestés par un médecin spécialiste et acceptés par une décision motivée du Comité d'Attribution prise sur avis conforme du Commissaire de la Société wallonne.

Nombre de chambres

Le nombre de chambres auquel vous pouvez prétendre est défini par la législation :

- **Une seule chambre pour les personnes seules et pour les couples.**

- **Une chambre supplémentaire pour :**

- Les personnes seules de plus de 65 ans
- Les couples dont l'un des membres a plus de 65 ans
- Les couples dont un membre a un handicap reconnu

- **Pour les enfants :**

- Une chambre pour un enfant unique
- Deux chambres pour deux enfants de même sexe s'ils ont plus de dix ans et minimum cinq ans d'écart
- Deux chambres pour deux enfants de sexe différent si l'un d'entre eux a plus de 10 ans
- Une chambre par enfant avec handicap reconnu (SPF Sécurité Sociale, Direction générale – Personnes handicapées)

HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

Formulaire mutation - Candidature

Veuillez compléter toutes les cases de ce formulaire et le renvoyer signé aux Habitations Sud Luxembourg.

Membre(s) du ménage

	Chef de ménage	Conjoint (e) ou cohabitant (e)
Nom		
Prénom		
Sexe	☐ Masculin ☐ Féminin	☐ Masculin ☐ Féminin
Date de naissance		
Etat civil		
Adresse	Rue : …… Localité : ……	Rue : …… Localité : ……
Téléphone		
E-mail		
Profession		
Handicap	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui
Enceinte	☐ Non ☐ Oui *Si oui, date prévue d'accouchement* …….	☐ Non ☐ Oui *Si oui, date prévue d'accouchement* ……
Propriétaire	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui

HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

	Autre membre du ménage 1	Autre membre du ménage 2
Nom		
Prénom		
Sexe	☐ Masculin ☐ Féminin	☐ Masculin ☐ Féminin
Date de naissance		
Lien de parenté	☐ Enfant à charge ☐ Ascendant ☐ Enfant en hébergement ☐ Autre	☐ Enfant à charge ☐ Ascendant ☐ Enfant en hébergement ☐ Autre
Handicap	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui

	Autre membre du ménage 3	Autre membre du ménage 4
Nom		
Prénom		
Sexe	☐ Masculin ☐ Féminin	☐ Masculin ☐ Féminin
Date de naissance		
Lien de parenté	☐ Enfant à charge ☐ Ascendant ☐ Enfant en hébergement ☐ Autre	☐ Enfant à charge ☐ Ascendant ☐ Enfant en hébergement ☐ Autre
Handicap	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui

	Autre membre du ménage 5	Autre membre du ménage 6
Nom		
Prénom		
Sexe	☐ Masculin ☐ Féminin	☐ Masculin ☐ Féminin
Date de naissance		
Lien de parenté	☐ Enfant à charge ☐ Ascendant ☐ Enfant en hébergement ☐ Autre	☐ Enfant à charge ☐ Ascendant ☐ Enfant en hébergement ☐ Autre
Handicap	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui

HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

Logement souhaité

Il vous est demandé de formuler vos souhaits en matière de type de logement. Etant donné que la réglementation en vigueur implique qu'il ne s'agit que d'une préférence, Les Habitations Sud Luxembourg peuvent être amenées à vous proposer un logement qui n'y réponde pas entièrement.

Préférence

☐ Une maison ou un appartement ☐ Un appartement ☐ Une maison

☐ De préférence avec jardin ☐ De préférence avec garage

Logement adapté

Un logement adapté est un logement dont la configuration permet une occupation adéquate par un ménage en raison du handicap d'un de ses membres.

Précisez les adaptations dont vous avez besoins :

……

……

……

……

……

Document à fournir pour bénéficier d'une dérogation

Vous sollicitez un transfert vers un logement **accessible** et vous présentez des **problèmes médicaux.**	☐ Attestation délivrée par les HSL à compléter par **un médecin spécialiste exclusivement**.
Vous sollicitez un transfert vers un autre logement pour des raisons **d'urgence sociale** ou **de cohésion sociale.**	☐ Un rapport détaillé prouvant les conditions d'urgence

HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

Raison de la demande

☐ Le logement que j'occupe comporte trop de chambre(s)

☐ Le logement que j'occupe ne comporte pas assez de chambre(s)

☐ Le logement que j'occupe depuis au moins trois ans est non proportionné en termes de nombres de chambre(s) et a été attribué sur base d'une dérogation au nombre de chambres

☐ Le logement que j'occupe depuis au moins trois ans est proportionné en termes de nombre de chambre(s) mais j'ai des raisons personnelles

☐ Le logement que j'occupe depuis au moins trois ans est proportionné en termes de nombre de chambre(s) mais mon loyer est trop important par rapport à mes revenus

☐ Le logement que j'occupe comporte une seule chambre et je souhaite un logement deux chambres ; j'ai plus de 65 ans ou mon conjoint/ mon cohabitant avec lequel je vis a plus de 65 ans

☐ Je souhaite obtenir un transfert vers un logement présentant des facilités d'accès quant à sa structure ou sa localisation et j'ai des problèmes médicaux attestés par un médecin

☐ Je souhaite obtenir un transfert vers un autre logement pour des raisons d'urgence sociale ou de cohésion sociale

Choix des localités

⌂ A choisir parmi les localités suivantes :

ARLON – STERPENICH – ATHUS – AUBANGE – HALANZY – MESSANCY – WOLKRANGE – NOTHOMB – HEINSTERT

1. ……
2. ……
3. ……
4. ……
5. ……

HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

Localisation des logements – Petits conseils pratiques

- En fonction de votre ménage, vous aurez un nombre de chambres défini. Faites attention que ce nombre soit disponible dans les localités que vous désirez.

- Choisissez vos localités en fonction de vos disponibilités géographiques car lorsque notre comité d'Attribution vous désigne pour un logement, c'est pour ce logement et pas un autre (c'est-à-dire que vous ne pourrez pas choisir un autre logement dans une autre localité).

- Faites attention aux moyens de transport à votre disposition dans la/les localité(s) que vous désirez (voiture, train, bus, …). Si vous ne possédez pas de voiture, n'hésitez pas à vous renseigner sur les sites des transports en commun, pour voir les disponibilités.

Une demande de mutation dispense le paiement du surloyer en cas de sous occupation.

Explication tableau : Logement social ou moyen accessible en fonction de vos revenus

- Les cases avec des croix bleues signifient la présence de logements sociaux.
- Les cases avec des croix rouges signifient la présence de logements moyens.
- Les cases vides signifient qu'il n'y a aucun logement.

Choix ciblé		Maison				Appartement			
Communes	Localités	1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 chambres	Studio	1 chambre	2 chambres	3 chambres
ARLON	Arlon		✕	✕	✕	✕	✕ ✕	✕ ✕	✕ ✕
	Sterpenich						✕	✕	
ATTERT	Nothomb				✕			✕	
	Heinstert				✕			✕	
MESSANCY	Messancy	✕		✕	✕		✕	✕ ✕	✕
	Wolkrange		✕		✕				
AUBANGE	Athus	✕	✕	✕	✕		✕	✕	✕
	Aubange		✕	✕	✕				
	Halanzy		✕	✕ ✕					

HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

Voies de recours

- Le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la notification de la décision.

- A défaut de réponse dans les trente jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la Chambre de recours dont le siège est situé à la Société wallonne du logement, rue de l'Ecluse, 21, à 6000 Charleroi.

- Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : Rue Lucien Namêche, 54, à 5000 Namur.

- Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente demande et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes sur lesquelles il a posé un choix.

- Le responsable du traitement est la SCRL HABITATIONS SUD LUXEMBOURG, dont le siège social est à 6791 ATHUS-Rue des Métallurgistes 18.

- Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de demande de mutation.

Signature (s)

Le(s) locataire(s) déclare(nt) se porter candidat ainsi que porter candidat l'ensemble des membres du ménage à un transfert vers un logement social.

Fait à ……, le ……/……/…….

Signatures obligatoires précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Chef de ménage	Conjoint(e) ou cohabitant(e)

HABITATIONS SUD LUXEMBOURG
Tél. : 063/24.23.23
contact@habitsudlux.be
www.habitsudlux.be

Volet 2 – A remplir par la Société Habitations Sud Luxembourg

Dates

Date de dépôt	...../...../20.....
Date d'inscription	...../...../20.....
Date de confirmation	...../...../20.....
Date d'attribution	...../...../20.....
Date de refus	...../...../20.....
Date de radiation	...../...../20.....

Logement proportionné à la composition de ménage

Nombre de chambres	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5
Le logement doit être adapté	☐ Non ☐ Oui

Logement actuellement attribué

Nombre de chambres *Dérogation* :	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ Non ☐ Oui
Logement adapté	☐ Non ☐ Oui
Demande de dérogation pour urgence ou cohésion sociale	☐ Non ☐ Oui
Demande de dérogation pour raison médicale	☐ Non ☐ Oui